Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 36 (1999)

Heft: 1386

Artikel: La collaboration intercantonale : du concordat au traité

Autor: Gavillet, André Kapitel: L'ébranlement

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ébranlement

e monde a changé, la planète est villageoise. La description de la mondialisation est objet de dissertations abondantes auxquelles on se référera, comme l'on dit, pour plus de détails afin de faire, ici, court. Toutefois, dès le départ, ne pas se laisser entraîner par une déduction implicite: si tout bouge, il faut suivre le mouvement. Méthode usuelle pour vendre n'importe quoi. Dans le vent, il y a du vent.

Nous subissons d'abord un changement d'optique géopolitique. Se sont constitués de nouveaux ensembles, grands comme des empires. La carte du monde se lit à une autre échelle. Nous en gardons une persistance rétinienne. La mobilité, donc l'espace-temps, ou encore le direct des télécommunications mettent les antipodes à portée d'avion ou de télévision et les tropiques dans notre assiette. L'économie s'est adaptée à ces nouvelles dimensions du commerce et de la production, à commencer par les sociétés suisses. On rappelle que nous détenons le record mondial, par tête d'habitant, des capitaux placés ou investis à l'étranger, qu'un million et demi de travailleurs sont occupés par des entreprises suisses hors de nos frontières, que UBS et Novartis ont voulu se hisser dans le top ten mondial et que leur chiffre d'affaires est infiniment supérieur au budget de la Confédération, pour ne pas parler de la taupinière du canton qui les héberge. Dans leur recherche de rationalisation, les entreprises ont introduit la chasse aux doublons. Il serait contreproductif selon ce principe que, dans un faible rayon, deux employés s'appliquent à la même tâche. Et ceux-là mêmes qui critiquent cette implacabilité de l'économie en sont politiquement influencés. Vingt-six cantons obligent à faire vingt-six fois la même chose. (Mais cette logique critique conduirait à dire: une seule fois suffirait. Et tous n'osent pas faire l'apologie de la centralisation.)

Les répercussions de la mutation mondiale s'observent aussi à l'intérieur des frontières. Les inégalités entre cantons se sont creusées. Le descriptif est éloquent; où sont les grands cabinets d'af-

faires, les agences publicitaires, les hauts lieux culturels, le siège des médias, des grandes banques, l'aéroport intercontinental, les universités, la médecine de pointe? Quel écart entre Obwald et Zurich! Plusieurs petits cantons sont gouvernés par des magistrats qui ne doivent que la moitié de leur temps à leur fonction; ils ont les apparences d'un pouvoir étatique communalisé.

Mais les cantons forts, ceux qui détiennent un beau jeu, sont déjà à l'épreuve de nouveaux problèmes. Quoique riches, ils découvrent que certaines tâches sont au-dessus de leurs ressources. Plusieurs enseignements universitaires ne sont pas assez étoffés. Jusqu'où conduire la recherche médicale? Avec qui développer l'informatisation? Curieusement, ce sont les grands qui se posent la question de la fameuse masse critique, alors que les petits assument leurs limites sans plus d'ambition.

La population toujours plus urbanisée, à forte proportion d'étrangers, fait sauter le cadre de la ville au profit de l'agglomération qui apporte ses problèmes spécifiques: transports, encadrement, drogue. Ce bouleversement démographique induit une autre vision des structures politiques. À la hiérarchie classique des pouvoirs: État, canton, commune, s'oppose un autre ordre: Europe, région, agglomération.

La mutation mondiale, européenne, interne est évidente. Constat incontestable! Le défi est donc d'en tirer les conséquences politiques.